

ASPP - AGOSPAP

L'ASPP : l'association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville et du Département de Paris (ASPP) est une association à but non lucratif, qui gère la restauration méridienne pour les agents de la Ville de Paris. Elle est subventionnée par la Ville de Paris.

Mais, à l'heure actuelle, seulement 4000 agents environ ont accès aux cantines ASPP, sur 60 000 agents. Cela signifie que 90% des agents sont exclus de ce système de restauration !

Dans le même temps, des agents d'ENEDIS ou de l'Etat ne payent pas de droits d'entrée à l'ASPP, et bénéficient d'une subvention qui peut s'élever à 1,80€ par repas. Cela signifie que les agents de la Ville de Paris payent plus chers que les agents d'ENEDIS ou de l'Etat. A titre d'exemple, pour un même repas, des agents de la Ville de Paris paient 3,40€.

La CGT revendique :

- La diminution des prix de la cantine, plus de droit d'entrée à payer ;
- L'augmentation de la subvention que verse la Ville de Paris à l'ASPP ;
- Le retrait des caisses automatiques ;
- Le libre choix des menus, et une plus grande variété de menus ;
- L'ouverture de nouveaux restaurants administratifs pour couvrir l'ensemble des besoins des agents de la Ville de Paris. D'ici là, attribution d'une indemnité de panier repas ;
- Pour les personnels qui ont des horaires atypiques, la mise en place d'un service de livraison en lien avec les cantines ASPP ou les cuisines centrales, à l'instar de ce qui est en place à Est Ensemble ;
- La réouverture des cantines ASPP le soir, comme pendant les JOP.

L'AGOSPAP : l'association d'œuvre sociale à but non lucratif (loi 1901), qui existe depuis 1981. Elle est subventionnée par la Ville de Paris et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP/HP), au profit des agents de la Ville de Paris et ceux de l'AP/HP.

Les représentants de la CGT siègent aux instances de cette association. Nos mandats CGT ont pour rôle au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale de contrôler les prestations proposées, de proposer des prestations adaptées aux agents, d'interroger sur des dysfonctionnements divers...

L'AGOSPAP, de manière récurrente, interdit aux suppléants élus et mandats de participer aux débats lors des différentes instances. Elle refuse de répondre à un grand nombre de questions légitimes avec une fin de non-recevoir et fait preuve d'une opacité concernant des sujets de discussion prévus au débat. La CGT Ville de Paris estime aujourd'hui que l'offre de l'AGOSPAP n'est plus adaptée à la demande des agents et nous exigeons un contrôle plus important de l'exécutif parisien concernant cette association. La CGT refuse l'existence des chèques vacances : c'est la mort des activités sociales !

La CGT revendique :

- Une augmentation de la subvention à hauteur de 3% de la masse salariale, soit une enveloppe totale de la Ville de Paris de 84 Millions d'euros ;
- La possibilité de consulter le catalogue Vacance Famille (été/hiver) version papier et le catalogue Vacance Junior (été/hiver) sur des lieux de travail stratégiques et accessibles pour les agents ;
- Une offre élargie aux destinations OUTRE MER et Étranger ;
- Le retour rapide de la « VENTE EN DIRECTE » *VED ;
- Une organisation matérielle adéquate, permettant d'acheter et d'imprimer son e. billet sur place pour tous les agents qui en ont le besoin ;
- La possibilité pour les retraités de bénéficier des mêmes prestations subventionnées ;
- Un arbre de Noël chaque année de qualité et digne de ce nom : avec un spectacle qui convient aux enfants de 3 à 12 ans ;
- Une offre diversifiée de jouets de qualité, si possible de fabrication française, par tranche d'âge ;
- Une offre élargie pour le Théâtre ;
- Une offre pour les événements sportifs.

***VED : L'agent part avec un tour opérateur partenaire de l'AGOSPAP et bénéficie d'une réduction sur son séjour et d'un remboursement partiel sur sa facture.**

